

2018-6281
2019-03-21

TAMINCO
MÉTAM K MUP

Solution

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF: potassium N-méthylthiocarbamate 54,0%

N° D'HOMOLOGATION 30236 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 10 litres – 1050 litres, Vrac

Taminco US LLC.
A subsidiary of Eastman Chemical Company
200 S. Wilcox Drive
Kingsport, TN 37660
United States
1-(423)-229-2000

2018-6281
2019-03-21

MODE D'EMPLOI :

À n'utiliser que pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Mortel en cas d'ingestion. Peut irriter les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver à fond immédiatement après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire et de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas porter des chaussures contaminées. Porter des vêtements de protection.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un estuaire, un océan ou toute autre étendue d'eau.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Toxique pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'y a pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

2018-6281

2019-03-21

ENTREPOSAGE :

1. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, loin des semences, des engrais, des insecticides, des fongicides, des herbicides ou d'autres biocides.
2. Garder loin de la chaleur, du feu et des étincelles.
3. Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement. Ne pas entreposer au-dessous 0°C.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.